



Prime variable supprimée

Par Sandrab

Bonjour,

Je suis face à un problème. J'ai été embauchée en novembre 2018. Alors qu'il y avait eu une erreur sur la promesse d'embauche (brut annoncé en net) et afin de compenser l'erreur, il a été notifié sur mon contrat textuellement " prime variable garantie 225 " sans précision de date ni délai etc... Aujourd'hui on me retire cette prime en jouant sur l'interprétation et les mots. Du type une prime variable change forcément, les plans change chaque année etc... Ont-ils droit de faire ça, quels sont mes recours ?

Par ESP

Bonjour

Il serait bon de vous rapprocher d'une organisation syndicale, qui vous épaulera éventuellement pour une action prud'homale.